

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Se partageant une somme de 37 500 \$

Deux artistes de chez nous bénéficiaires d'un soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

(Beauharnois, le 16 décembre 2020) La MRC de Beauharnois-Salaberry se réjouit d'annoncer que deux artistes de son territoire ont été officiellement sélectionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour se partager un soutien financier totalisant 37 500 \$.

- Deux artistes du territoire récompensés -

En un premier temps, le cinéaste André Desrochers de Beauharnois s'attire à nouveau la reconnaissance du CALQ, alors qu'il se voit attribuer une bourse de 20 000 \$ pour son projet de film intitulé « *Les rapides du Diable* ».

En complément, la chanteuse Marie-Pierre Leduc de Salaberry-de-Valleyfield se voit remettre une première bourse du CALQ totalisant 17 500 \$ pour la création d'un mini-album francophone composé de cinq chansons de style pop.

- Bonification de l'entente -

Il est à d'ailleurs à préciser que cette attribution financière à madame Leduc s'inscrit en vertu d'une bonification de l'entente par le CALQ, via laquelle on soutient ainsi un ou deux artistes n'ayant jamais obtenu de bourse dans chacune des régions, et ce, en sus du budget alloué. Ces bourses régionales sont entièrement versées par le CALQ, exceptionnellement sans appariement des partenaires. À ce titre, la MRC de Beauharnois-Salaberry se réjouit qu'une artiste de son territoire ait été retenue.

Rappelons également que les projets artistiques soutenus ont été sélectionnés par un jury d'artistes professionnels, réunis par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation aux objectifs du programme.

- Entente de partenariat territorial -

Ces diverses attributions financières s'inscrivent donc dans le cadre de l'entente triennale de partenariat territorial pour les arts et les lettres intervenue en Montérégie-Ouest et à laquelle la MRC de Beauharnois-Salaberry participe comme partenaire en contribuant pour 10 000 \$ annuellement.

Grâce à cette entente paraphée entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les Municipalités régionales de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, de Roussillon, des Jardins-de-Napierville et de Vaudreuil-Soulanges, la Table de concertation régionale de la Montérégie, en collaboration avec Culture Montérégie, pas moins de 202 000 \$ ont ainsi pu être distribués aux artistes et organismes culturels de ces régions pour la réalisation de projets au cours de la prochaine année, et ce, pour le plus grand bénéfice des différentes communautés concernées.

« Cette entente est stratégique en ce qu'elle vient stimuler et soutenir l'effervescence, le dynamisme, la créativité et l'essor de nos artisans, artistes et organismes culturels, tout en favorisant leur rétention dans leur communauté d'émergence. En ce sens, la nouvelle de l'appui du CALQ qui vous est communiquée aujourd'hui revêt toute son importance, dans la mesure où elle exprime clairement la reconnaissance envers ceux et celles qui, par leurs talents et leur imagination, donnent vie au cœur et à l'âme d'une région » de commenter en conclusion la Préfète de la MRC de Beauharnois-Salaberry, madame Maude Laberge.

La MRC et son Conseil de la Culture adressent aux 2 récipiendaires leurs plus sincères félicitations et leur souhaitent bon succès dans le déroulement de leurs projets respectifs.

- 30 -

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél : (450) 225-0870 (poste 226)

Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

MONTÉRÉGIE-OUEST

MRC du Haut-Saint-Laurent, de Beauharnois-Salaberry, de Vaudreuil-Soulanges
et de Roussillon | Culture Montérégie